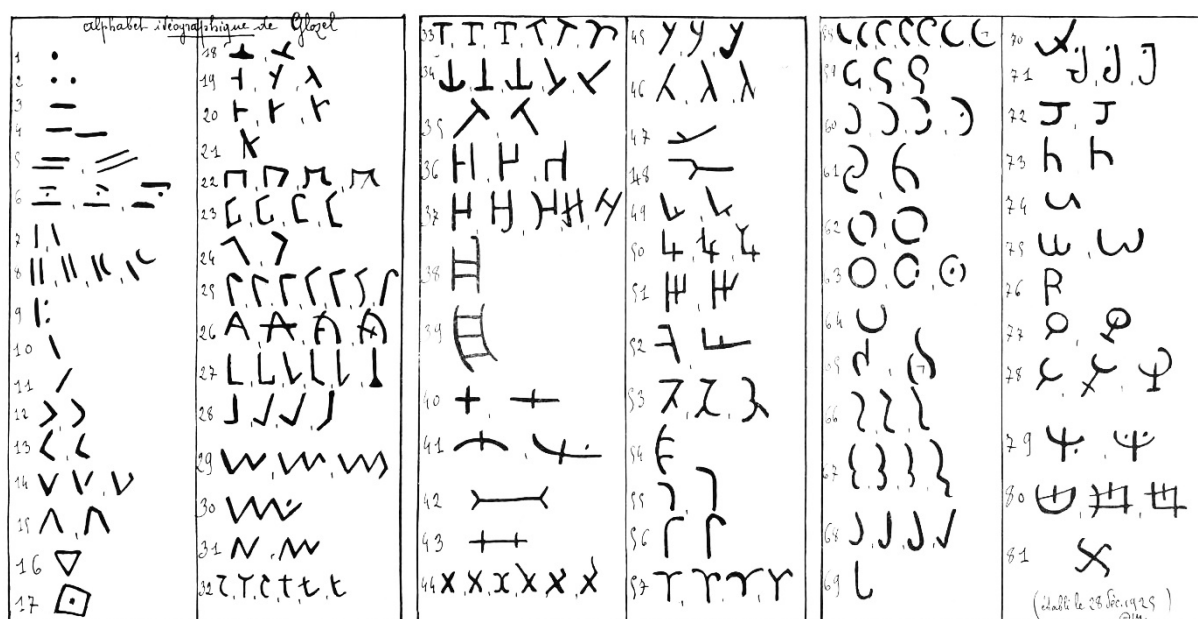


# Pour un nouveau Corpus des inscriptions de Glozel

© L'Aurisse 2024

Les inscriptions de Glozel ont eu de nombreux interprètes, entendons par là ceux qui ont simplement cherché à trouver la place de l'épigraphie glozélienne dans la vaste famille des écritures. Elles ont eu aussi de nombreux traducteurs. Une douzaine avant-guerre, à l'époque de l'affaire<sup>1</sup>. Ils ont été aussi nombreux après-guerre<sup>2</sup>.

Les interprètes pouvaient se contenter des tableaux de signes dressés par Antonin Morlet, directeur des fouilles de Glozel à partir de mai 1925. Celui-ci y redistribuait les signes nouveaux que livraient ses découvertes, comme l'aurait fait un ouvrier typographe alimentant un bas de casse<sup>3</sup>. Le premier de ces tableaux, daté du 28 décembre 1925, est publié à la mi-mars 1926 et dénombre 81 signes<sup>4</sup>.



Premier tableau de signes dressé par Antonin Morlet.

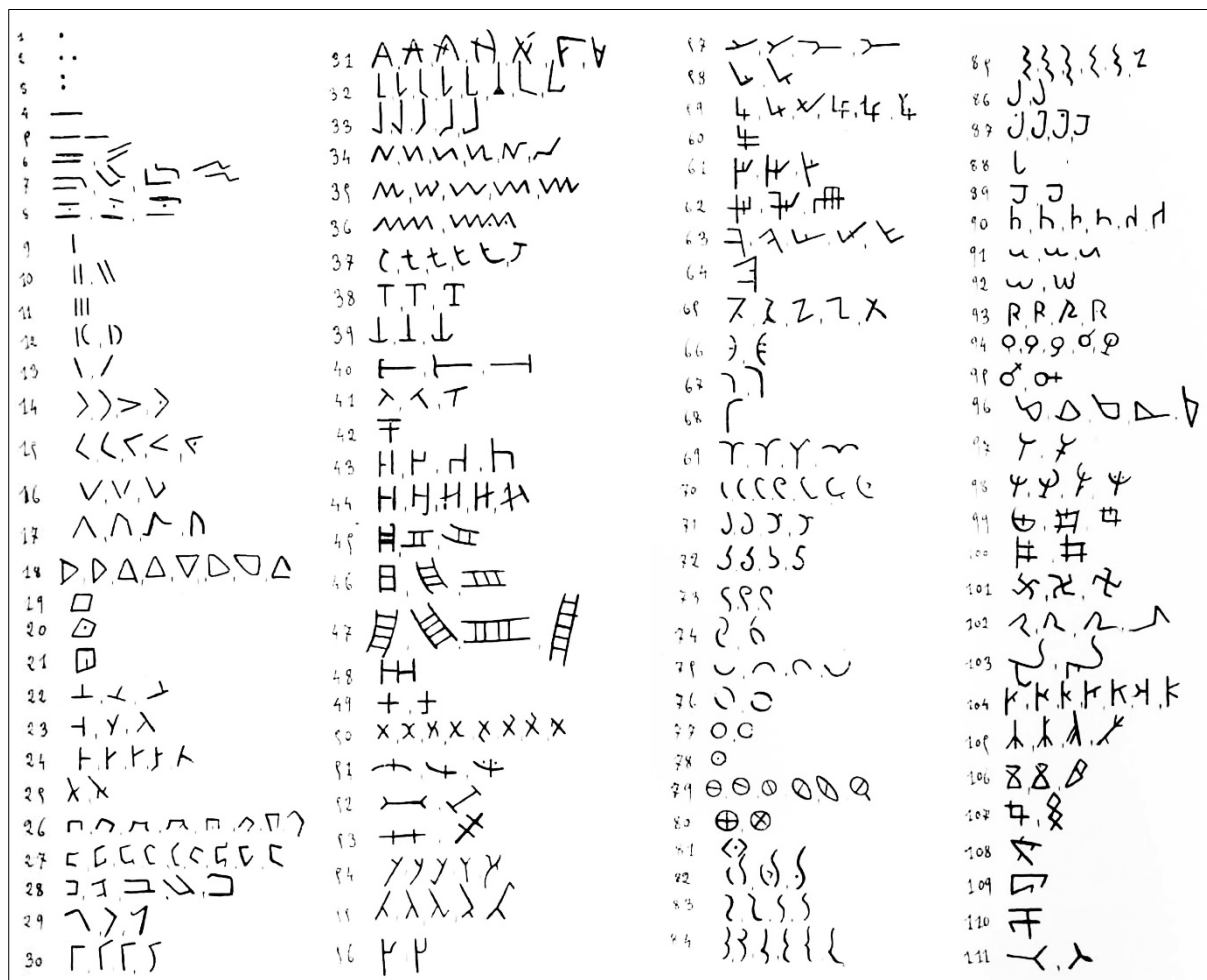
<sup>1</sup> Voir *La préhistoire chahutée*, pages 134-143.

<sup>2</sup> Voir *Le temps enfoui*, pages 367-368.

<sup>3</sup> Cette désarticulation analytique était d'ailleurs un des fondements de la méthode de l'archéologie préhistorique : dresser des typologies caractéristiques d'une époque pour ensuite assigner une époque à toute nouvelle découverte conforme à telle typologie, en négligeant le plus souvent de nombreux facteurs contextuels qui pouvaient quelque peu compromettre la validité de cette belle mécanique d'identification et de datation relative...

<sup>4</sup> Publié dans le deuxième fascicule de *Nouvelle station néolithique* intitulé « L'alphabet de Glozel ».

Le dernier paraît en 1929 dans son *Glozel*. Y figurent 111 signes. A noter que ce dernier tableau de signes est nécessairement incomplet car les fouilles se sont poursuivies jusqu'au milieu des années 30 et il est statistiquement improbable qu'elles n'aient rien livré de nouveau en matière d'épigraphie. Par ailleurs, en fonction de choix taxinomiques différents, qui restent implicites chez Antonin Morlet, le nombre de signes pourrait être considérablement réduit, comme il pourrait être augmenté de façon importante, ce qui n'est pas sans incidence sur la nature du système épigraphique dont ces signes pourraient relever<sup>5</sup>.

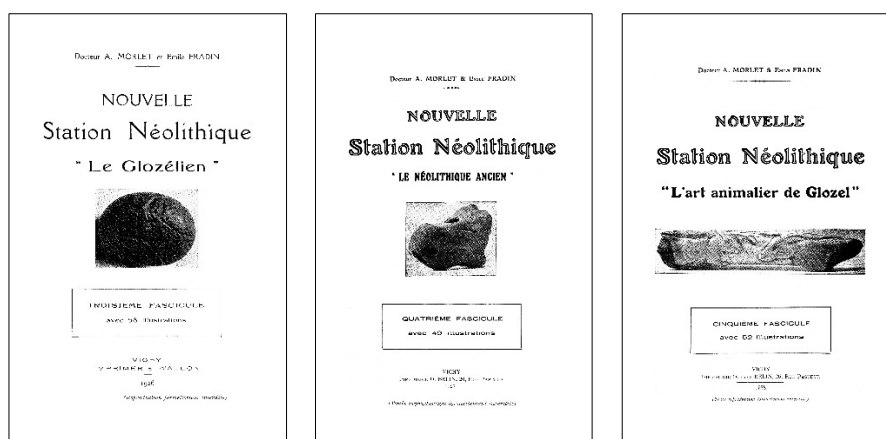
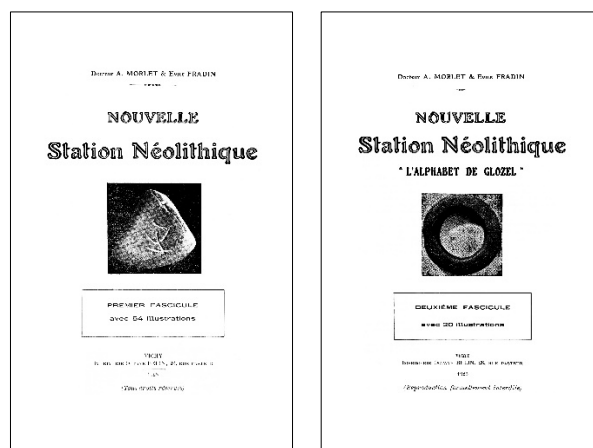


Dernier tableau de signes établi par Antonin Morlet.

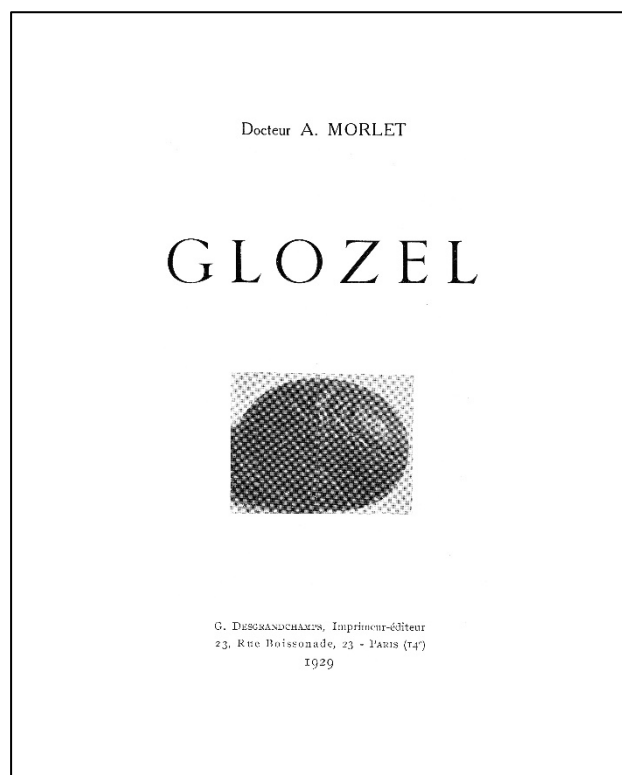
Les traducteurs, eux, avaient besoin d'accéder aux inscriptions. Pour l'essentiel, elles étaient connues par les publications d'Antonin Morlet, soucieux de faire connaître ses principales découvertes au fur et à mesure de leur mise au jour. Il le fait d'abord dans les cinq fascicules de *Nouvelle station néolithique* qu'il publie lui-même entre 1925 et 1928 en faisant appel aux services d'un imprimeur local. Puis par son *Glozel* de 1929. Ces publications ont l'avantage d'utiliser la photographie des pièces exhumées. Toutefois, il s'agit de reproductions sur plaques de zinc qui, contrairement à des impressions en héliogravure plus coûteuses, limitent la possibilité d'étude détaillée des clichés<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Voir *La préhistoire chahutée*, pages 110-114.

<sup>6</sup> Voir *La préhistoire chahutée*, page 321 et *Le temps enfoui*, page 128.



Page de titre des cinq fascicules de *Nouvelle station néolithique*, 1925-1928.



Page de titre de *Glozel*, 1929.

La seconde source est constituée par les articles publiés par Antonin Morlet dans diverses revues. Les plus nombreux sont ceux du *Mercure de France*, à partir de 1926. Cette revue généraliste ne lui permet, techniquement, que des reproductions au trait. Les dessins sont soit de François Corre, cousin d'Antonin Morlet, soit d'Antonin Morlet lui-même.



Exemples de publication de pièces avec inscription dans le *Mercure de France*.

Certains traducteurs ne se sont jamais rendus à Glozel et n'ont donc jamais eu en mains, ou seulement sous les yeux, une seule pièce des découvertes, se contentant des reproductions fournies par la surabondante littérature glozélienne. C'est le cas de Camille Jullian qui traduisait à partir de bons clichés que lui procurait Antonin Morlet.

En 1965, année de la mort d'Antonin Morlet, a paru le *Corpus des inscriptions*, son dernier ouvrage sur Glozel<sup>7</sup>. Le titre trahit une ambition que le l'ouvrage, malheureusement, ne satisfait pas toujours. En dépit de cela, certains traducteurs n'ont eu d'autre source pour leurs travaux de déchiffrement que cette dernière publication d'Antonin Morlet, comme avant-guerre Camille Jullian se contentant de quelques photographies.

<sup>7</sup> Voir *Le temps enfoui*, pages 20-27.

Docteur A. MORLET

GLOZEL



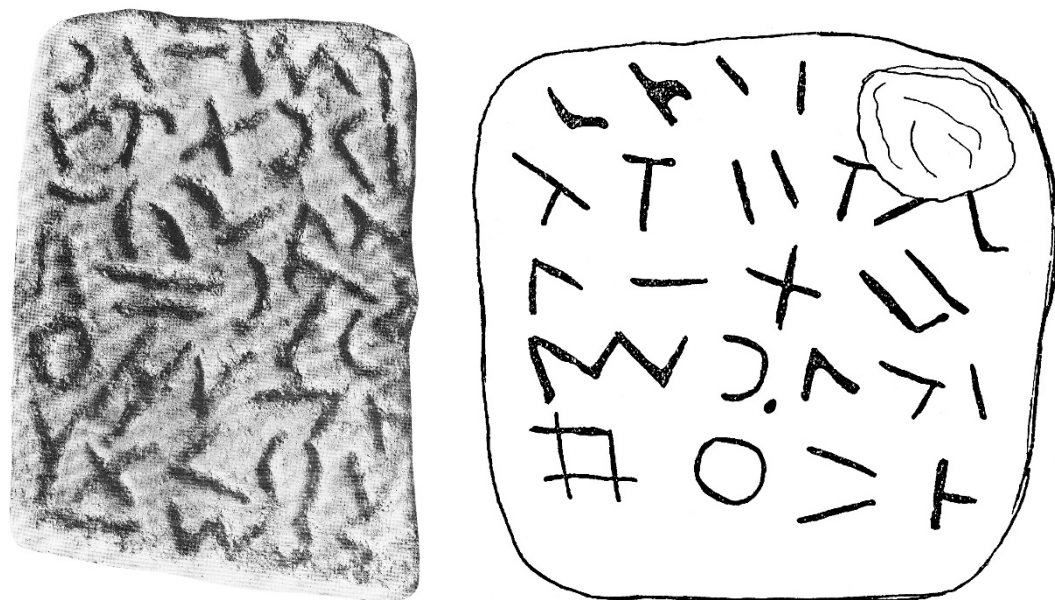
CORPUS  
DES  
INSCRIPTIONS



CAUSSE ET CASTELNAU, IMPRIMEURS ÉDITEURS, MONTPELLIER, 1965



Ce corpus, constitué exclusivement de reproductions au trait, est d'abord loin d'être exhaustif. Une confrontation des inscriptions qu'il rassemble avec celles qui figurent dans les autres publications d'Antonin Morlet laisse apparaître des oublis. Les exemples sont nombreux, plus encore si l'on dresse un parallèle systématique avec les pièces inscrites des vitrines et des réserves du Musée de Glazel.

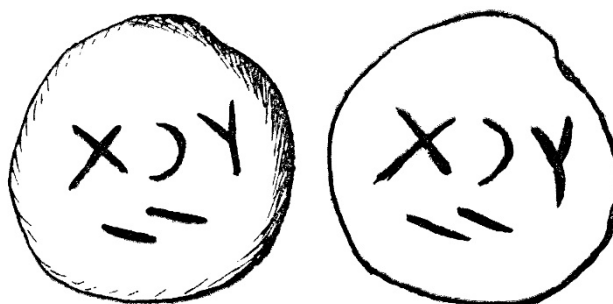


6

Deux exemples de pièces épigraphes publiées par Antonin Morlet et dont l'inscription n'est pas reprise dans son *Corpus*.

Cela dit, ce corpus offre déjà une abondance telle que quelques lacunes ne sauraient suffire à entraver l'entreprise d'une étude en vue d'un déchiffrement.

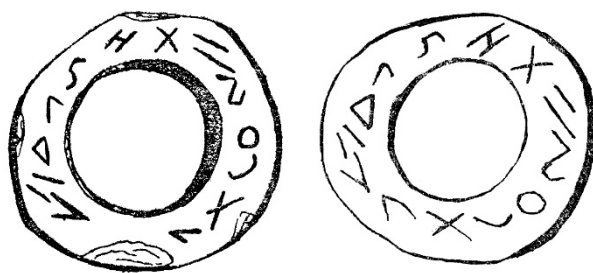
Incomplet, ce corpus s'avère également pléthorique. Plusieurs inscriptions ont en effet été inventoriées deux fois. La restitution de ces inscriptions par des doublons pose pour certaines d'entre elles un problème sérieux. Elle livre en effet deux leçons qui peuvent différer de façon importante alors qu'il s'agit de la même pièce épigraphe<sup>8</sup>. Voici ces doublons<sup>9</sup>.



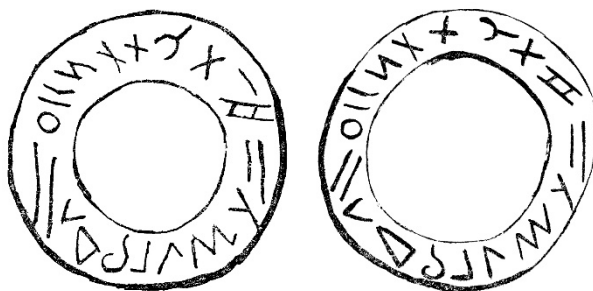
V,3 page 27 et XIX,4 page 43.

<sup>8</sup> Ces distorsions s'observent également entre le *Corpus* et des reproductions au trait du *Mercure de France*.

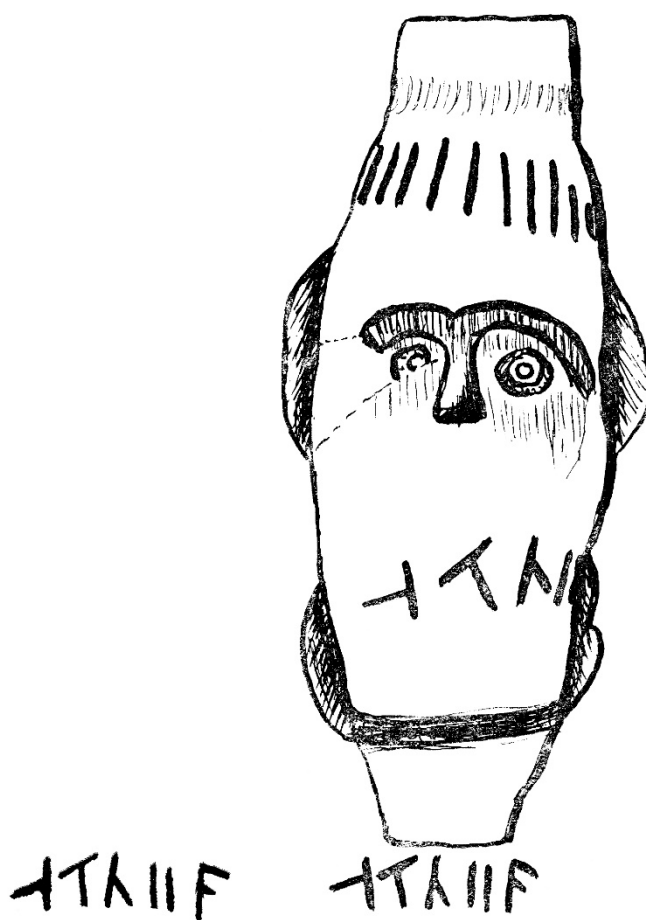
<sup>9</sup> Les références des légendes fournissent successivement le n° de la planche en chiffres romains, celui de la pièce à l'intérieur de la planche en chiffres arabes, et la page concernée. Afin de permettre la comparaison des deux inscriptions, certains dessins ont fait l'objet d'une rotation et/ou d'un ajustement de taille.



XXV,3 page 49 et XXVII,4 page 51.



XXVI,4 page 50 et XXVII,1 page 51.



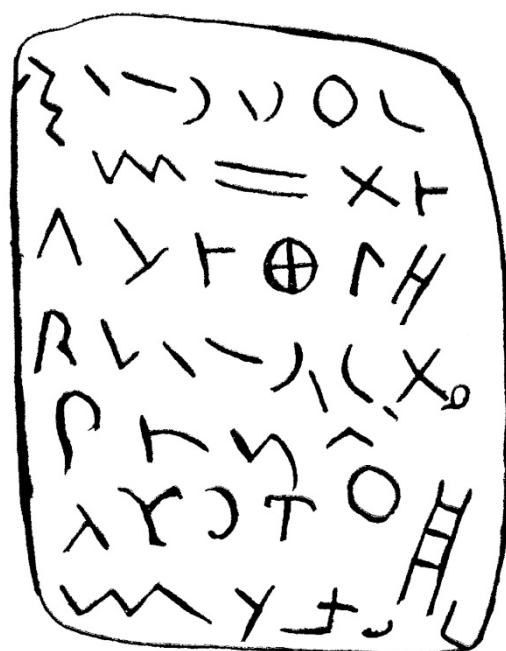
XXVIII,8 page 52 et XXX page 55.



XIX,3 page 43 et XXVIII,6 page 52.

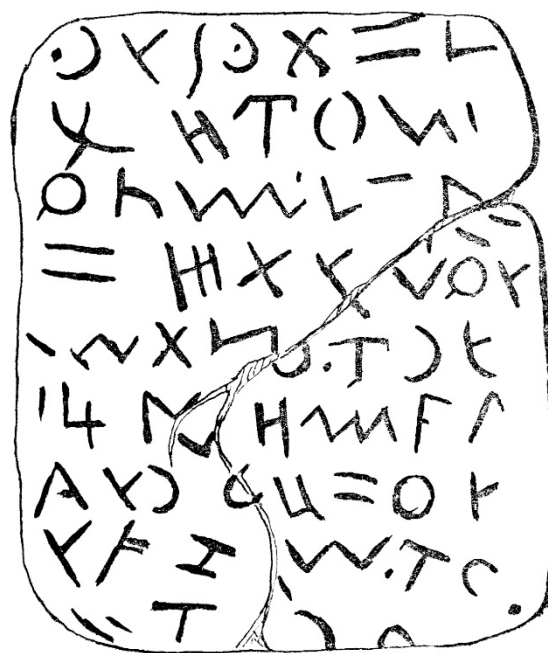
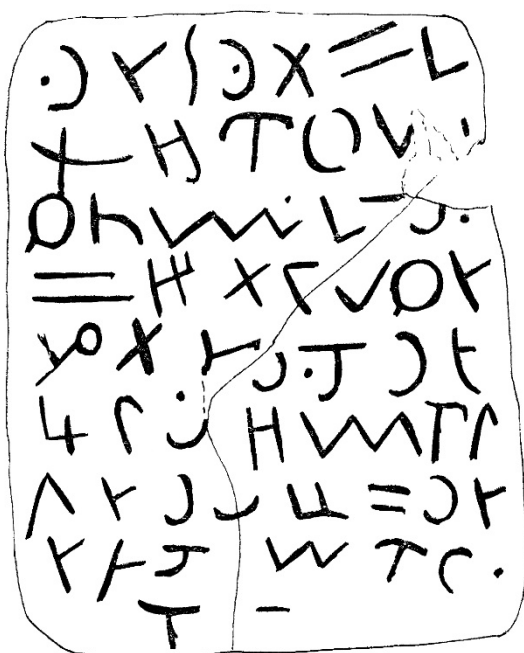


XLVIII,1 page 73 et LV,2 page 81.

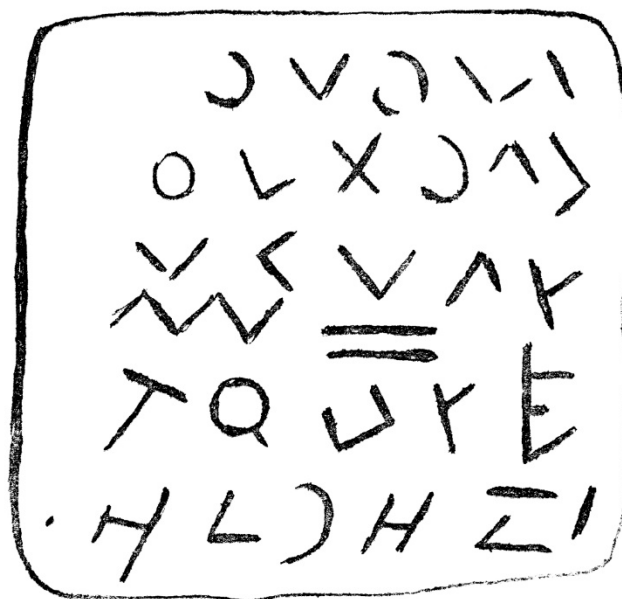


L,2 page 75 et LVII,2 page 83.





LIII,1 page 78 et LXII,2 page 89.

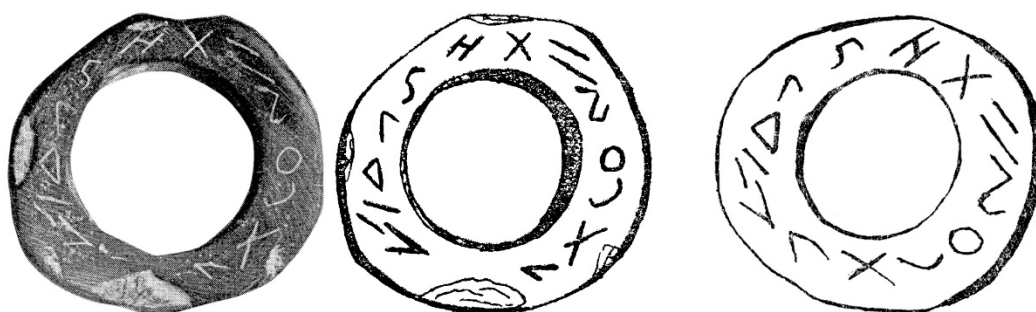


LX,4 page 87 et LXI,3 page 88.

Pour appréhender la raison de ces doubles relevés, il faut d'abord invoquer quelques motifs circonstanciels. Antonin Morlet a conçu cet ultime ouvrage sur Glozel au cours des dernières années de sa vie. Agé de plus de quatre-vingts ans, il n'avait peut-être plus toute l'énergie requise pour une telle entreprise, et je crois savoir qu'il en faut beaucoup pour mobiliser toute l'information générée par une affaire aussi complexe que la controverse de Glozel. Circonstance aggravante, il avait laissé le dossier en suspens pendant près de trente ans, s'étant consacré principalement à l'archéologie gallo-romaine de Vichy et de la région après l'arrêt des fouilles à Glozel au milieu des années 30, avant de le rouvrir au début des années 60.

Si l'on étudie attentivement ses habitudes de reproduction au trait, puisqu'ainsi sont restituées toutes les inscriptions du *Corpus*, des motifs techniques et scientifiques peuvent expliquer la présence des doublons. Dans le *Mercure de France*, où seul le dessin était permis pour l'illustration des articles, Antonin Morlet procédait le plus souvent en calquant les photographies de ses découvertes. D'où la fidélité du dessin aux objets, du moins à leur image. En revanche, les travaux confiés à son cousin François Corre manifestent une bien plus grande liberté dans la restitution, dénotant une approche plus subjective, pour ne pas dire artistique.

Cette plus grande liberté s'observe aussi dans de nombreux dessins d'Antonin Morlet lui-même, conservés dans ses archives. Ils sont effectués à main levée, dégagés donc de la fidélité photographique des dessins au calque. Ils ne visaient certainement qu'à identifier les pièces, sans chercher à en donner une image conforme. Probablement s'agissait-il de relevés hâtifs juste après une découverte, avant de confier la pièce à un photographe. Ces documents de travail n'étaient pas destinés à la publication. La figure ci-après illustre cette double façon de reproduire par le dessin une pièce avec inscription, en l'occurrence un anneau de schiste : calqué sur la photographie à gauche, à main levée à droite.



Double restitution d'une pièce avec inscription, par calque et à main levée<sup>10</sup>.

Une observation trop rapide pourrait laisser croire que les deux dessins concernent des pièces différentes. C'est ce qu'ont dû croire la plupart des lecteurs et utilisateurs du *Corpus des inscriptions*. Et c'est aussi ce qui a dû arriver à Antonin Morlet lui-même lorsqu'il a rouvert le dossier de Glozel pour rassembler les dessins qui pourraient lui permettre de constituer son *Corpus des inscriptions*. Il aurait d'ailleurs fallu moins de trois décennies à quiconque pour perdre le souvenir précis des trois milliers de pièces constituant les collections de Glozel.

La principale faiblesse de ce *Corpus* reste la reproduction au trait. Là encore, des motifs circonstanciels sont à invoquer. Au milieu des années 60, alors que l'affaire de Glozel n'est plus d'actualité depuis longtemps, Antonin Morlet, âgé de plus de quatre-vingts ans, n'a pas dû réussir à convaincre un éditeur de s'engager dans une publication plus coûteuse, avec par exemple des reproductions photographiques comme l'avaient fait en 1962 les éditions Buguet-Comptour de Mâcon pour le tome 2 de son *Glozel*. Il doit donc se rabattre sur une édition bien moins ambitieuse techniquement que lui propose Causse, Graille & Castelnau de Montpellier, qui avait déjà été dix ans plus tôt l'imprimeur-éditeur de *Origines de l'écriture*, avec les mêmes modalités techniques de reproduction au trait<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> La photographie de l'anneau provient de *Glozel*, 1929, page 206, figure 310. Les deux dessins sont un des doublons du *Corpus*. Le premier dessin figure également dans le *Mercure de France*, 15 août 1927, page 89, figure 16.

<sup>11</sup> Voir *Le temps enfoui*, page 26.

Ce mode de reproduction pourrait encore faire office de pis-aller pour les inscriptions sur supports lithiques et osseux. Sur de tels matériaux, le tracé des signes reste le plus souvent bien identifiable. Mais ce n'est pas le cas pour les inscriptions sur terre cuite. Leur restitution fidèle est confrontée à plusieurs difficultés. Peu cuites pour la plupart, elles ont, avec le temps, retrouvé dans le sous-sol une malléabilité qui a rendu leur extraction très délicate, susceptible d'entraîner divers accidents<sup>12</sup> :

- la déformation de la pièce. Dès 1925, Antonin Morlet signale l'incidence de la malléabilité sur l'intégrité d'une pièce et de son inscription<sup>13</sup>.



Tablette redevenue malléable, déformée lors de son extraction.

- sa fragmentation, si ce n'est sa destruction complète.



Exemple d'inscription fragmentaire sur tablette.

<sup>12</sup> Sur ces divers accidents, voir *Le temps enfoui*, pages 439-441.

<sup>13</sup> « Elle ne possède que quatre lignes de signes, profondément tracés, mais ayant subi, semble-t-il, une certaine déformation par suite de sa malléabilité. », *Nouvelle station néolithique*, premier fascicule, 1925, page 17.



- les effets sur certaines pièces d'une nouvelle cuisson accidentelle à une température plus élevée, d'une part du fait de l'installation sur le site, à une époque plus récente, du four d'un atelier des arts du feu dont la vocation n'a jamais été déterminée de façon certaine, d'autre part en raison de feux d'essartage répétés visant à rendre cultivables les parcelles du site à une époque plus récente encore.



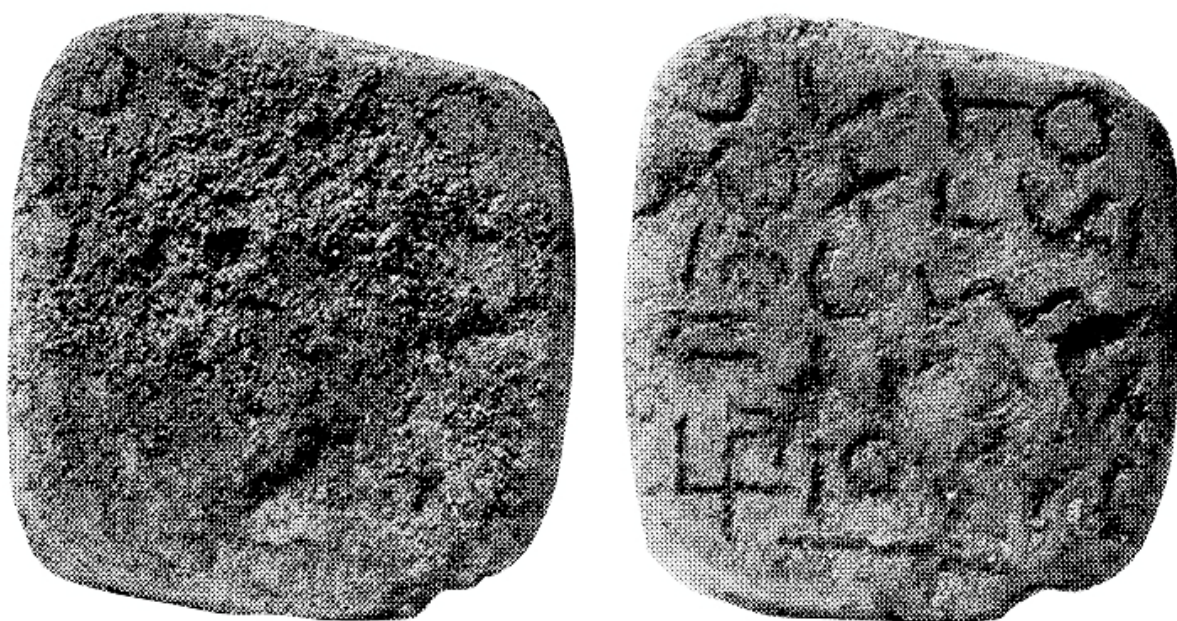
Exemple de tablette vitrifiée par une cuisson accidentelle à température très élevée.

Mais la principale cause d'imprécision dans la restitution des inscriptions sur pièces en terre cuite reste le traitement que doit subir la pièce inscrite après exhumation afin de révéler les signes dont elle est le support. Il a en effet été établi que ces pièces avaient été fabriquées avec l'argile du site où elles ont été découvertes. Lors de la mise au jour, les signes qui avaient été tracés en creux dans l'argile crue avant cuisson ont été comblés du fait de l'enfouissement dans la même argile qui avait servi à les confectionner. Jean Labadié, témoin de l'opération délicate qui permet alors de retrouver leur tracé, la décrit en 1927 pour *L'illustration* et en photographie les étapes : « Une fois dégagée, la tablette doit être mise à sécher – à l'ombre, pour éviter le fendillement – pendant vingt-quatre heures. Puis, on la brosse légèrement et, au moyen d'une pointe d'aiguille, en se guidant sur les différences de coloration, l'on retrouve bientôt les sillons creux de l'écriture. Parfois les tablettes ont reçu, avant enfouissement, un enduit brun qui ressemble fort à la vase du ruisseau. Dans ce cas, leur dégagement est beaucoup plus facile. »<sup>14</sup> Cette description de l'opération, différente selon la finition des tablettes, à savoir avec ou sans engobe, reprend celle qu'Antonin Morlet avait déjà fournie lui-même l'année précédente : « La différence du revêtement rend plus ou moins facile leur nettoyage. La terre du champ adhère fortement aux tablettes sans "bouillie d'argile". On l'enlève, avec une épingle, lorsqu'elles ont séché, en se guidant sur la coloration rouge de l'argile des tablettes, bien différente de celle du sol. Par contre, il suffit de souffler sur celles qui ont été lissées avec de la "bouillie d'argile" pour débarrasser les caractères des parcelles peu adhérentes. »<sup>15</sup>

<sup>14</sup> *L'illustration*, 3 septembre 1927, page 214.

<sup>15</sup> *Mercure de France*, 1<sup>er</sup> novembre 1926, page 571.





Tablette avant et après nettoyage.

Une photographie, prise à l'issue des fouilles de la Commission internationale début novembre 1927, le lendemain de la découverte d'une tablette, montre Antonin Morlet dégageant à l'aiguille les signes obstrués par la glaise du champ de fouilles sous les yeux des membres de la Commission<sup>16</sup>.



Antonin Morlet dégageant les signes d'une tablette en présence des membres de la Commission internationale.

<sup>16</sup> Voir *La préhistoire chahutée*, pages 319-321.



Quels choix techniques faudrait-il retenir aujourd'hui en vue de la réalisation d'un nouveau *Corpus des inscriptions* de Glozel ? Le premier souci doit être celui de la préservation de l'intégrité de cette collection qui a déjà payé un lourd tribut matériel au cours du siècle écoulé : destruction de pièces<sup>17</sup>, vols<sup>18</sup>, nombreux prélèvements pour analyses, prélèvements pour analyse non utilisés, pièces empruntées pour analyse et non rendues, pièces prétendument détruites pour analyse<sup>19</sup>... Sans compter les atteintes morales subies.

Sont donc à exclure tous les procédés préjudiciables à la conservation de ces pièces, à savoir tous ceux, traditionnels, visant à obtenir une empreinte et impliquant donc un contact. En particulier l'estampage<sup>20</sup> et le moulage<sup>21</sup>. En revanche, divers procédés d'approche optique, tous numériques aujourd'hui, peuvent fournir toutes les informations nécessaires à l'identification des signes, comme la macrophotographie, la stéréoscopie, la scannérisation 3D... en variant le jeu des éclairages. Sans mettre en œuvre ces instruments parfois sophistiqués, le simple emploi d'une loupe binoculaire (trinoculaire pour permettre la saisie des images) est déjà très riche en informations, comme j'ai pu en faire l'expérience sur quelques pièces<sup>22</sup>.

Cette approche optique permet en outre d'observer des indices relatifs au sens de l'inscription, dont certains sont déjà perceptibles à l'œil nu, comme les bourrelets à la fin du tracé d'un signe dans l'argile crue ou le point d'attaque de la surface d'un schiste par une pointe de silex. Ainsi peuvent être sinon retrouvées, du moins conjecturées, les conditions ergonomiques de la réalisation de l'inscription et la dynamique de son déroulé.

Tout autant que l'inscription elle-même est à prendre en compte l'espace scripturaire, la manière dont il a été ménagé et la façon dont il a été occupé. Cette donnée serait une grave lacune d'un corpus qui se contenterait de cataloguer des inscriptions. Est également à considérer l'éventuel voisinage d'éléments figurés (comme les gravures et sculptures pour la pierre et l'os, ou les motifs modelés pour la terre cuite) afin d'envisager les liens sémantiques qu'ils peuvent entretenir avec l'inscription.

De chaque pièce inscrite doit être dressée une double d'identité : archéologique d'une part et autant qu'il est permis de le faire pour des pièces qui, pour certaines, restent sans parallèle ; historique d'autre part et constituée par les circonstances de la découverte de la pièce et les différents travaux qu'elle a pu susciter.

A Glozel, bien des travaux restent à faire. Concernant les inscriptions, il pourrait, par exemple, être judicieux d'étudier les liens que peuvent entretenir des inscriptions dont les supports ont été mis au jour dans un même contexte : découvertes faites en un même point, « nids d'objets » selon l'expression d'Antonin Morlet<sup>23</sup>, ensembles clos constitués par ce qu'on a appelé les « tombes »... Des corpus particuliers à l'intérieur du corpus général, en quelque sorte. Cette piste n'a jamais été empruntée, ni même envisagée...

<sup>17</sup> Comme lors de la perquisition du 25 février 1928.

<sup>18</sup> Voir *Le temps enfoui*, pages 203-204.

<sup>19</sup> Quelques échantillons récents de ce martyrologe dans *Le temps enfoui*, pages 253-256.

<sup>20</sup> Dès janvier 1925, des estampages de la première tablette et des premiers galets avec inscription avaient été réalisés par Benoît Clément.

<sup>21</sup> A l'époque de l'affaire, des pièces en os ont fait l'objet de moulages à la gélatine. L'incidence possible de cette contamination organique n'a jamais été envisagée lors des tentatives de datation par le radiocarbone après-guerre. Voir à ce sujet « Peut-on dater le mobilier osseux de Glozel ? », *Le temps enfoui*, Annexe 3, pages 467-503. Le moulage en élastomère est à proscrire pour les pièces de terre cuite. Il n'est pas sans risque physique pour les pièces en os. Voir *Le temps enfoui*, page 494.

<sup>22</sup> Cet instrument, pourtant très accessible, n'a tout simplement jamais été mis en œuvre sur les découvertes de Glozel dans le cadre d'une quelconque étude...

<sup>23</sup> Par exemple dans *Petit historique de l'affaire de Glozel*, 1932, page 115.

Antonin Morlet a conçu le projet du *Corpus* à l'automne 1961. C'était après la rencontre de Ceram, réalisateur allemand qui avait effectué des prises de vues les 8 et 9 septembre pour un documentaire sur Glozel<sup>24</sup>. Une lettre d'Antonin Morlet à Emile Fradin du 27 octobre 1961 nous l'apprend : « Après en avoir parlé avec Ceram, je crois, en effet, qu'il faut publier, dessinées au trait, toutes les inscriptions de Glozel, pour permettre aux épigraphistes de s'attaquer à l'interprétation (je ne dis pas la traduction, car c'est autre chose, qui ne sera peut-être jamais réalisé) des textes glozéliens. Je croyais les avoir toutes relevées. Or je m'aperçois qu'il m'en manque. Je vous écris pour vous demander de me relever au trait (à la plume) les signes de la tablette de la fig. 235 de mon *Glozel*, si vous l'avez encore<sup>25</sup>, car beaucoup des tablettes furent détruites, lors de la perquisition, ou encore dans le laboratoire du sinistre Bayle ! »<sup>26</sup>

Cette lettre est instructive à bien des égards. D'abord elle révèle qu'à cette époque, Antonin Morlet ne croyait toujours pas à la possibilité d'une traduction et que son projet de corpus se destinait à des interprètes, comme son premier tableau de signes trente-six ans plus tôt. Il continue alors à être victime de la thèse bien aventureuse selon laquelle ces inscriptions pouvaient constituer des échantillons d'une écriture princeps. Leur traduction n'étant pas envisageable, faute de parallèles, une approche analytique consistant à identifier les signes s'avère donc suffisante. Aussi peut-il se contenter pour cette tablette du dessin à main levée que pourra lui fournir Emile Fradin. Peu importe que ce relevé ne respecte pas rigoureusement la place relative des signes les uns par rapport aux autres, leur orientation précise par rapport à la linéarité de l'inscription, l'occupation de l'espace scripturaire...

Le *Corpus* a dû paraître fin avril 1965, moins de quatre mois avant le décès d'Antonin Morlet. Il a probablement été achevé à la fin de l'année 1964 ou au tout début de 1965. Or y figure un chapitre intitulé « Interprétation et traduction »<sup>27</sup> beaucoup plus optimiste quant à la possibilité d'une traduction. Le confirment ses échanges avec Cyrus Gordon et Edouard Dhorme au cours du printemps 1965<sup>28</sup>. Quelle explication peut être apportée à l'évolution des conceptions d'Antonin Morlet entre l'automne 1961 et l'hiver 1964 ? Deux raisons peuvent être conjecturées. La première est à chercher du côté des progrès importants de l'épigraphie moyen-orientale après-guerre, laissant entrevoir des perspectives de déchiffrement là où tout espoir semblait perdu. La seconde est qu'Antonin Morlet, sans le reconnaître explicitement, a fini par accorder à ses inscriptions une ancienneté bien moindre que celle qu'il leur avait assignée initialement.

Son *Corpus* a alors été une publication hâtive, tentant de rassembler une documentation volumineuse dont il avait perdu la parfaite maîtrise. Pas pour fournir un instrument scientifique élaboré et définitif, mais pour montrer simplement que le corpus glozélien existait, même s'il n'avait pas encore été restitué comme il le méritait.



Joseph GRIVEL  
août 2024  
[www.aurisse.fr](http://www.aurisse.fr)

<sup>24</sup> Il sera intitulé *Die Affäre Glozel*. Voir *Le temps enfoui*, pages 130-131 et 331.

<sup>25</sup> La fig. 235 du *Glozel*, une photographie de tablette fragmentée et recollée, est reproduite au trait dans le *Corpus*, planche LII,1, page 77. Rien ne permet de dire si le relevé est celui demandé par Antonin Morlet à Emile Fradin.

<sup>26</sup> Archives du Musée de Glozel.

<sup>27</sup> Pages 93-102.

<sup>28</sup> Voir *Glozel : un dépôt votif*, article consultable sur le site [aurisse.fr](http://aurisse.fr).